

norme française

NF P 40-600-2

Octobre 2002

Indice de classement : P 40-600-2

ICS : 03.080.01 ; 13.060.30 ; 93.030

Engagements de prestations des entreprises réalisant des travaux de génie civil de l'eau

Partie 2 : Réhabilitation

E : Hydraulic civil engineering — Part 2: Rehabilitation

D : Leistungsverpflichtungen der Wasserbauarbeiten leistenden Betriebe —
Teil 2: Sanierung

Norme française homologuée

par décision du Directeur Général d'AFNOR le 5 septembre 2002 pour prendre effet
le 5 octobre 2002.

Correspondance

À la date de publication du présent document, il n'existe pas de travaux européens ou internationaux traitant du même sujet.



Analyse

Le présent document traite des différentes prestations d'études et de services qui, compte tenu de la technicité du domaine considéré, sont nécessaires à la réalisation des travaux de génie civil de l'eau.

Descripteurs

Thésaurus International Technique : génie civil, installation hydraulique, réservoir, station d'épuration, château d'eau, canal, fontaine, bassin de jardin, déversoir, eau potable, eau pluviale, eaux usées, eau superficielle, eau souterraine, réparation, maintenance, étanchéité, marché de travaux, service, relation client-fournisseur, assurance de qualité, contrat, appel d'offre, constitution de dossier.

Modifications

Corrections

Éditée et diffusée par l'Association Française de Normalisation (AFNOR) — 11, avenue François de Pressensé — 93571 Saint-Denis La Plaine Cedex
Tél. : + 33 (0)1 41 62 80 00 — Fax : + 33 (0)1 49 17 90 00 — www.afnor.fr